

# Les élèves inscrits aux programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF)

## Comment l'éducation coopérative profite-t-elle aux élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF?

En participant au programme d'éducation coopérative, les élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF :

- comprennent mieux la culture canadienne française grâce à leurs expériences en milieu de travail;
- gagnent en confiance en utilisant le français dans divers contextes;
- apprennent davantage sur les possibilités et les carrières qui s'offrent à eux dans tous les milieux incluant les milieux francophones;
- acquièrent de l'expérience dans un milieu de travail canadien et francophone et établissent des relations professionnelles qui pourraient mener à un emploi ou à une entente de mentorat dans le futur;
- bénéficient de l'occasion d'acquérir des compétences bilingues dans les deux langues officielles du pays.

## Comment les élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF prennent-ils part à l'éducation coopérative?

- Les élèves peuvent être intégrés à un programme d'éducation coopérative régulier en offrant des adaptations comparables à celles qui sont faites dans leurs cours d'ALF ou de PDF et dans tous les autres cours afin de répondre à leurs besoins d'apprentissage du français.
- Lorsque le nombre le justifie, un programme d'éducation coopérative conçu spécialement pour les apprenants du français pourrait être mis sur pied. Un tel programme permettrait au personnel enseignant responsable de l'éducation coopérative de prévoir un enseignement en classe et des activités répondant aux besoins particuliers de ces élèves.

## Stages

En organisant les stages à l'intention des élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF, les enseignants d'éducation coopérative doivent :

- choisir, pour le premier stage, un endroit où la langue maternelle des élèves est utilisée puis, graduellement les placer dans des milieux où l'on parle en français;
- choisir des milieux de stage bien encadrés tels que les garderies, les écoles élémentaires ou les résidences pour personnes âgées;
- opter pour des stages où la barrière linguistique ne posera pas de risque à la santé et à la sécurité des élèves ou opter pour un milieu où toutes les directives concernant la sécurité peuvent être transmises aux élèves dans leur langue maternelle et en français;
- s'assurer que les superviseurs de stage sont conscients des compétences linguistiques des élèves, que les tâches inscrites dans le Plan d'apprentissage personnalisé (PAP) ainsi que les stratégies employées sont appropriées et que toutes les mesures d'adaptation nécessaires sont appliquées;
- expliquer clairement aux superviseurs de stage l'importance d'utiliser des stratégies pédagogiques pour faciliter la réussite des élèves (p. ex., parler lentement et clairement; utiliser, dans la mesure du possible, des repères visuels; s'assurer que les élèves ont bien compris les consignes avant qu'ils entreprennent une tâche; donner une démonstration de l'exécution d'une nouvelle tâche; ne jamais prendre pour acquis les connaissances préalables des élèves pour une tâche).

## Programmes

En planifiant les programmes d'éducation coopérative à l'intention des élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF, les enseignants d'éducation coopérative doivent :

- collaborer avec le personnel enseignant et/ou les responsables des programmes d'ALF et de PDF, pour permettre aux élèves de faire une meilleure transition à l'éducation coopérative en incorporant d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (p. ex., les visites en milieu de travail, l'observation au poste de travail, le jumelage et l'expérience de travail) dans le cadre des programmes d'ALF et de PDF;
- encourager les élèves à suivre les cours tels « Découvrir le milieu de travail » (GLD20) ou « Saisir le milieu de travail » (GLN40) pour les aider à se préparer au programme d'éducation coopérative.

## Ressources

- Santé et sécurité : [www.passporttosafety.com/francais](http://www.passporttosafety.com/francais) et [www.livesafeworksmart.net/french](http://www.livesafeworksmart.net/french)
- *Politique d'aménagement linguistique en Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>
- *Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/alfpdf.html>

Consultez le document *Renseignements sur l'éducation coopérative* à [www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/factsheet.html](http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/factsheet.html) pour connaître les exigences des programmes d'éducation coopérative.